



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question au Gouvernement n° 108

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS ET RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à Mme Aurélie Filippetti, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Aurélie Filippetti. Monsieur le Premier ministre, les Français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat. Comme l'a montré une étude récente, les Français ont peur de la pauvreté et de la précarité. Cette crainte est légitime. Car la réalité vécue par nos concitoyens, c'est le creusement des inégalités, c'est que les 90 % de familles les plus pauvres ont vu leur pouvoir d'achat évoluer de seulement 4 % en 8 ans. Cela fait moins de 0,5 % par an, alors que le pouvoir d'achat des 0,01 % des Français les plus riches a augmenté, lui, de 45 % sur la même période.

Si les Français sont inquiets c'est que vous avez dépensé en cadeaux fiscaux 15 milliards d'euros (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), soit 2 points de TVA à taux plein, et personne ne leur dit qui va payer la note. S'ils sont inquiets c'est que vous avez instauré de pseudo " franchises " médicales qui ne sont qu'une taxe sur la maladie et les malades. S'ils sont inquiets c'est que, pendant ce temps, les prix des logements, de l'alimentation, des carburants flambent.

Les petits revenus, les retraités, les travailleurs pauvres, les familles monoparentales, les catégories populaires et les classes moyennes vont payer lourdement le prix de votre politique.

Que faites-vous dans un tel contexte ? Où est la grande mesure de justice sociale susceptible de créer un choc de confiance pour nos compatriotes, à défaut du choc de croissance ?

M. Jean Glavany. Le Président de la République en avait fait une cause personnelle !

Mme Aurélie Filippetti. Elle consiste probablement à demander pour le Président de la République une hausse de 140 % de ses indemnités. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Jean Glavany. En fait, le Président de la République ne pensait qu'à son seul pouvoir d'achat !

Mme Aurélie Filippetti. Que vont penser nos concitoyens dans nos circonscriptions ? N'attendent-ils pas de leur plus haut représentant et de chacun d'entre nous de l'exemplarité ?

N'y a-t-il pas injustice plus grande à réparer ? Ou y aurait-il à ce point compétition entre le Président et son Premier ministre qu'il faille impérativement aligner le salaire de l'un sur celui de l'autre ? Est-ce vraiment là l'urgence pour la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Roger Karoutchi, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le Premier ministre, qui a dû s'absenter avec Mme Alliot-Marie pour se rendre à Bondy, où vient de se produire un très grave accident, à la suite duquel on déplore malheureusement des dizaines de blessés.

Madame Filippetti, je ne vais pas revenir sur toute la politique du Gouvernement en matière de pouvoir d'achat. (*" Mais si ! Mais si ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Jean-Christophe Cambadélis. Chiche !

M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Nous aurons tout à l'heure un débat sur ce point, et je ne doute pas que vous y participerez.

Votre question porte sur le traitement du Président de la République.

Jusqu'à présent, qu'il soit de gauche ou de droite, le Président de la République fixait lui-même son traitement. (*" Avec tact et mesure ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) En outre, il n'y avait pas de transparence. Le Président Sarkozy a décidé que, désormais, c'est le Parlement qui fixerait le montant de ce traitement.

M. Philippe Martin. Il va pouvoir bénéficier du bouclier fiscal !

M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. À quel niveau sera-t-il fixé ? À celui souhaité depuis des années par un député de votre groupe, René Dosière, qui a multiplié - et je l'en remercie - les rapports sur le sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Il s'agit simplement de rétablir l'équilibre et de favoriser la transparence, et je ne doute pas que, au moment de notre débat, vous soutiendrez les amendements de M. Dosière et la politique du Gouvernement.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aurélie Filippetti](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 108

Rubrique : État

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 2007